|  |  |
| --- | --- |
| NOM PRENOMAdresseCode / VilleProfesseur des Ecoles (Titulaire)Téléphone :XXX- XXX @ ac-versailles.fr | A Mme La Ministre de l’Education nationaleet de la Jeunesse Nicole BELLOUBETs/c de M FULGENCE , IA-DASEN des Hauts-de-Seine |

A XXX , le XX mars 2024

Objet : recours ministériel suite au refus de mutation interdépartementale

 Madame la Ministre de l’Education Nationale,

 J’ai participé au mouvement interdépartemental des personnels du 1er degré pour la rentrée 2024, afin d’être muté(e )dans le département de XXX pour (préciser : rapprochement de conjoint, etc) pour la (XXX) année consécutive.

J’ai reçu un avis défavorable via IProf le 7 mars 2024. J’en suis très (préciser : affecté(e), étonné(e), …)

(Préciser le ou les motifs de votre recours : barème impossible à atteindre ; situation familiale et/ou personnelle, situation difficile à vivre ayant des répercussions sur sa santé, etc …)

Aucun motif à ce refus ne m’est donné dans le courriel reçu sur la plateforme IPROF.

 Pour ces raisons, je sollicite de votre haute bienveillance le réexamen individuel de ma demande et vous remercie de l’attention que vous y porterez.

**Je mandate le SNUDI-FO pour m’accompagner dans mes démarches de recours, conformément à l’article L.216-1 du code général de la fonction publique.**

Je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l’assurance de mon dévouement en mon métier de professeur des écoles ainsi que mon profond respect.

 XXX XXX

Copie à Monsieur le Directeur d’Académie des Hauts-de-Seine et au SNUDI-FO des Hauts-de-Seine